



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

**UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires**

**Compte-rendu du conseil d'UFR du 17 décembre 2018**

13h30 salle AC129 (1<sup>er</sup> étage – bâtiment A)

---

**Membres présents (par collège) :**

**Collège A :** Patrice CARO, Nicolas LE PAPE, Philippe MADELINE, Olivier MAQUAIRE, Boniface MBIH, Vincent MERLIN, Fabrice VALOGNES

**Collège B :** Muriel GILARDONE, Fabien GUILLOT, Candide LISSAK, Maxime MARIE, Stéphane VALOGNES

**Collège C (BIATSS) :** Nicolas BLANPAIN, Françoise CLOUET, Robert DAVIDSON

**Collège D (usagers) :**

**Collège E (personnalités extérieures) :** Sébastien DUVAL-ROCHER

**Procurations :** Eva AZOULAY-GALLO à Stéphane VALOGNES

Clémence CHRISTIN à Fabien GUILLOT

Bruno DROUOT à Maxime MARIE

Frédéric CARLUER à Fabrice VALOGNES

Laure BATAILLE à Françoise CLOUET

**Excusés :** Eva AZOULAY-GALLO, Clémence CHRISTIN, Bruno DROUOT, Frédéric CARLUER, Laure BATAILLE, Jean-Marc FOURNIER

**Membre de droit avec voix consultative :** Nathalie BUREL, Jean-Sébastien PENTECOTE

### 1– Approbation du procès-verbal du conseil d’UFR du 16 novembre 2018

Le procès-verbal du conseil d’UFR du 16 novembre 2018 est soumis au vote des membres du conseil :

Françoise Clouet demande que son intervention concernant le point 4 relatif à l’attribution de la prime d’intéressement à l’activité de formation continue et de la prime de participation à la recherche contractuelle soit modifiée.

**VOTE : 3 ABSTENTIONS 16 POUR 0 CONTRE**

### 2 – Présentation du diplôme d’université « transitions et territoires » par Cécile Le Corroller et Patrice Caro.

Ce nouveau diplôme est une transformation de l’ancien DU C2TH porté par Lionel Rougé. La spécificité de l’UFR SEGGAT associant la géographie et l’économie a particulièrement intéressé le Centre de Valorisation des Ressources Humaines de Rouen (CVRH). Cécile Le Corroller indique que ce diplôme sera constitué de 6 UE dont 1 UE de travail de terrain. Cette formation à destination des agents du Ministère de la Cohésion des Territoires se déroulera au Centre de formation de Rouen une semaine par mois pendant 9 mois (de septembre à mai). Les enseignements seront orientés plus particulièrement vers l’économie sociale et solidaire, les systèmes productifs locaux (SPL), la transition écologique et seront assurés par des enseignants et enseignants-chercheurs des 4 UMR de l’UFR ainsi que par des intervenants extérieurs. La collaboration avec les intervenants extérieurs permettra aussi de renforcer les partenariats existants entre les Universités de Rouen, de Caen et du Havre. Le CVRH s’est engagé à proposer entre 8 et 15 étudiants en formation continue par an pour une période de 3 ans et pour un montant d’au moins 33 000€ par an.

L’UFR demandera l’habilitation de ce nouveau DU au printemps 2019 pour une ouverture en septembre 2019.

Nicolas Blanpain demande qui assurera la gestion administrative de ce diplôme. Nathalie Burel précise qu’Anne Breillot, référent technique pour la formation continue au sein de l’UFR sera en charge de la gestion administrative de ce diplôme. L’ensemble des personnels du pôle scolarité a été concerté car la prise en charge de ce diplôme modifiera sans doute la répartition des diplômes entre les agents à la prochaine rentrée. Fabrice Valognes indique que ce diplôme devra s’auto financer pour obtenir l’habilitation.

Olivier Maquaire et Muriel Gilardonne s’interrogent sur l’intérêt de l’UFR à développer une offre de formation dans un contexte marqué par un manque significatif de postes et craignent que cela conduise à une hausse des heures complémentaires. Une discussion s’engage sur ce point et il est avancé qu’une ouverture de diplômes constitue aussi un argument de poids pour appuyer une demande de dégel de postes.

Pierre Bergel remercie Patrice Caro et Cécile Le Corroller d’avoir porté ce projet et indique que ces partenariats peuvent déboucher sur des contrats de recherche, les échanges avec les étudiants en formation continue sont très enrichissant et de grande qualité.

Les questions étant épuisées, Nicolas Le Pape remercie Cécile Le Corroller et Patrice Caro pour cette présentation.

Nicolas Le Pape annonce que les représentants du collège B ont soulevé deux questions diverses qui seront traitées juste avant la séance restreinte aux enseignants et enseignants-chercheurs.

### 3 – Informations diverses :

- a) Nicolas Le Pape revient sur **les journées du lycéen** qui se sont déroulées les 21 au 22 novembre dernier. L’UFR SEGGAT a été sollicitée le mercredi 21 novembre le matin pour une rencontre avec les enseignants des lycées. C’est **une nouveauté** cette année qui a permis d’échanger entre enseignants du secondaire et du supérieur. Fabrice Valognes ayant assisté à cette rencontre rapporte qu’étaient présents des

enseignants d'histoire, d'anglais et de SES. Les enseignants ont pu discuter sur la mise en œuvre du dispositif Parcoursup notamment. Il rapporte que les enseignants du secondaire sont plutôt bienveillants à l'égard de cette procédure. Des échanges sur le futur baccalauréat et sa mise en œuvre en 2021 ont aussi eu lieu. L'après-midi Jean-Michel Cador et Jean-Sébastien Pentecôte ont fait une présentation des formations de géographie, de gestion et d'économie en amphi. Ce fut l'occasion d'échanger avec les futurs étudiants et leur famille.

- b) Les 7 et 8 décembre s'est déroulé le **salon de l'étudiant** au parc des expositions de Caen. Nicolas Le Pape remercie tous les participants enseignants, étudiants et biatss. Les participants sont satisfaits de la superficie du stand (18m<sup>2</sup> contre 9m<sup>2</sup> l'an passé), de la disposition des quatre présentoirs, du mobilier... **La présence des étudiants** de nos formations sur le stand a donné un dynamisme supplémentaire à cette manifestation. Stéphane Valognes ajoute que pour l'an prochain, il faudrait travailler sur les visuels et l'animation d'un diaporama présentant les licences.
- c) Stéphane Valognes informe les membres du conseil que les prochaines **Journées Portes Ouvertes** auront lieu le samedi 2 février 2019. Il a déjà envoyé un courriel à tous les personnels de l'UFR pour faire un appel aux dons de photos, posters, publications récentes et idées de présentation de nos formations. Il souhaiterait que le programme de cette journée soit fixé assez rapidement pour ensuite travailler sur la mise en œuvre de ce programme. Olivier Maquaire informe qu'il en parlera lors de la prochaine réunion de laboratoire LETG afin que les doctorants et personnels du labo puissent participer à cette manifestation. Il serait bien que les visiteurs puissent venir dans le labo.
- d) Nicolas Le Pape informe les membres du conseil que le **dialogue de gestion 2019 de l'UFR** aura lieu le vendredi 11 janvier prochain en présence de l'équipe de direction de l'UFR et d'un représentant des activités de recherche. Olivier Maquaire précise que les 4 directeurs de laboratoire ne souhaitent pas désigner un représentant mais souhaitent tous assister au dialogue de gestion de l'UFR. A ce sujet, les VP recherche ont été consultés et ont répondu aux directeurs de laboratoires qu'ils pouvaient être présents au dialogue de gestion de l'UFR. Nicolas Le Pape indique que la désignation d'un seul représentant des activités recherche par composante est demandé par le président dans son courrier d'invitation au dialogue de gestion. L'équipe de direction de l'UFR a souhaité que le **document de synthèse** (à retourner à la présidence avant le dialogue de gestion) soit **co-construit** avec les directeurs de laboratoire, le directeur du département d'économie et de gestion les responsables pédagogiques de diplômés de licences et de masters. Nicolas Le Pape s'interroge sur la forme que prendra cette année la restitution qui pourra être faite aux personnels de l'UFR. En effet l'an passé, cette restitution s'est faite via une assemblée générale mais celle-ci s'est transformée en une opposition à la mise en œuvre du dispositif parcoursup et n'a pas permis de véritables échanges autour du dialogue de gestion.
- e) **Modification des statuts du département d'économie et de gestion.** Conformément aux nouveaux statuts du Département d'Economie-Gestion, son Directeur (Jean-Sébastien Pentecôte) fait état, aux membres du Conseil d'UFR, des principales mesures, adoptées à l'unanimité, lors de l'assemblée générale du 29 novembre dernier : extension de la plage des stages en L3 Gestion ; charte des responsabilités pédagogiques précisant les modes d'attribution par appel à candidature et la durée des mandats ; répartition des surveillances d'examens terminaux dans les formations concernées ; remontée des propositions de refonte des formations à petits effectifs d'ici février-mars prochains.
- f) Un courriel de la DEVE en date du 30 novembre dernier demande aux composantes la constitution des **conseils de perfectionnement** pour l'ensemble des diplômés (licences, licences pros et masters). Actuellement, l'équivalent du travail des conseils de perfectionnement est réalisé par les responsables pédagogiques de diplômés mais ces conseils ne sont pas constitués. Nicolas Le Pape a demandé aux responsables de diplôme la constitution de ces conseils pour le 25 janvier prochain pour une remontée à la DEVE et une validation des propositions lors du conseil d'UFR du 5 février.

- g) Nathalie Burel informe les membres du conseil que l'établissement sera audité du 4 au 8 février 2019 par le cabinet Véritas en vue d'obtenir la **certification pour la Formation Continue à l'Université (CFU)**. L'UFR SEGGAT sera **auditée le mercredi 6 février après-midi**. Anne Breillot (réfèrent technique FC pour l'UFR) et Nathalie Burel ont travaillé sur le dossier afin de préparer les documents nécessaires à cet audit. Une réunion s'est déroulée le 4 décembre dernier en présence des responsables de diplômes accueillant ou ayant accueilli ces deux dernières années des étudiants en formation continue. Lors de cette réunion Nicolas Le Pape a rappelé les enjeux pour l'UFR. Suite à cette réunion Lionel Rougé s'est porté volontaire pour assurer les fonctions de réfèrent pédagogique FC pour l'UFR.
- h) Point sur les **responsabilités pédagogiques et collectives du département de géographie**. Depuis le 6 septembre 2018, il n'y a pas de directeur de département et de responsable pédagogique de licence. Lors de la réunion sur les formations à petits effectifs de l'UFR du 15 novembre, il a été affirmé aux 4 VP présents (Dominique Kervadec, Marc Zabalia, Alban Lepailleur et Anne Guesdon) que cette vacance s'explique par le fait que les géographes ne veulent pas travailler avec la direction de l'UFR. Le président Pierre Denise a convoqué Nicolas Le Pape, Stéphane Valognes et Nathalie Burel pour avoir des informations et des explications sur la situation dans l'UFR. Pierre Denise a demandé à Nicolas Le Pape de lancer une invitation au dialogue entre la présidence et les enseignants-chercheurs de géographie. En l'absence de réaction de la part des géographes, les quatre directeurs caennais des unités de recherche rattachées à l'UFR répondent favorablement à cette sollicitation et se déclarent favorables à une rencontre avec la présidence de l'université. La direction de l'UFR proposera une date pour cette rencontre.

#### 4 – Questions diverses :

Les membres du collège B posent deux questions

1) une question diverse concernant la scolarité, en trois points :

a) Demande de clarification sur l'organisation de la scolarité. Malgré la réorganisation de la scolarité en pôles, il n'est pas toujours évident d'identifier son interlocutrice pour des problèmes spécifiques.

Sur ce point Nathalie Burel répond que la répartition de la gestion des diplômes est affichée sur le site internet depuis mi-octobre environ. Il y a eu très peu de changement suite au départ de Chantal Tréangle. La gestion des licences de géographie est prise en charge par Nathalie Beaudégel qui a laissé la gestion des masters de géographie à Céline Riboulet. Actuellement Céline Warnier et Nathalie Beaudégel pallient l'absence de Chrystelle Fleury.

b) Question générale sur les modalités de réservation et de répartition des salles au sein de l'université et de l'UFR plus particulièrement.

Il est demandé que les enseignements rattachés à l'UFR SEGGAT puissent bénéficier d'un accès prioritaire aux salles du bâtiment A. Une réunion commune à toutes les composantes du campus 1 est organisée par la DIL et la DEVE afin que chacune puisse se positionner en fonction de ses besoins. Il est constaté certaines pratiques visant à bloquer des créneaux non utilisés ce qui rend plus difficile la réservation des salles.

c) Demande d'un soutien des services centraux à la scolarité de SEGGAT, en particulier pour la dernière semaine de décembre et le mois de janvier, période où les personnels de scolarité doivent gérer simultanément les examens de 1er semestre, la préparation des emplois du temps et des groupes de TD, alors qu'elles sont en sous-effectif.

Plusieurs demandes ont été faites auprès de la DRH pour obtenir le remplacement de Chrystelle Fleury. La politique générale de l'établissement en matière de remplacement est stricte. Pas de remplacement pour les congés ordinaires de maladie, tant que Mme Fleury ne sera pas en congé de longue maladie il est difficile d'obtenir son remplacement. Néanmoins, la Direction de l'UFR a réitéré sa demande de remplacement. Nathalie Burel indique qu'il est peu probable d'obtenir un(e) remplaçant(e) pour d'ici une semaine. La demande porte sur un remplacement à partir de la rentrée soit le 7 janvier.

**2) une question diverse concernant l'impact qu'aurait la hausse des frais d'inscriptions pour les étudiants étrangers pour l'UFR SEGGAT :**

a) Dans quelle mesure les formations de l'UFR sont-elles dépendantes des inscriptions d'étudiants étrangers ?  
Quel est généralement le nombre de candidatures dans les différentes formations de l'UFR sur Campus France ?

Nathalie Burel indique que l'UFR inscrit environ 150 étudiants de nationalité étrangère par an, dont une dizaine provenant de l'union européenne. Beaucoup de candidatures via campus France mais finalement très peu de candidats retenus.

b) Proposition d'une motion s'opposant à la hausse des frais d'inscription pour les étudiants extra-communautaire.

Les membres du collège B proposent de voter la **motion suivante** :

*Le Conseil d'UFR SEGGAT, attaché aux valeurs d'ouverture et d'accueil de la diversité qui sont celles de l'université, exprime son opposition aux récentes annonces du Premier Ministre concernant l'augmentation importante des droits d'inscription pour les étudiants extra-communautaires dans les différents cycles de formation. Nous jugeons cette augmentation discriminatoire, potentiellement nuisible au rayonnement de la francophonie, et surtout estimons qu'elle risque de ne pas produire les effets bénéfiques pressentis, tant sur le budget des universités que sur leur attractivité à l'international. Le Conseil d'UFR SEGGAT soutient toutes les mesures qui seront mises en place par la direction de l'Université de Caen Normandie pour parer aux effets de discrimination sociale et culturelle que pourraient provoquer ces mesures et demande au gouvernement de revenir sur sa décision d'augmenter les frais d'inscription des étudiant.e.s en fonction de leur nationalité.*

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

Fin de la séance à 15h40



**UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires**

**Compte-rendu du conseil d'UFR retreint aux enseignants chercheurs Collège A et B**

13h30 salle AC129 (1<sup>er</sup> étage – bâtiment A)

---

**Membres présents** (par collège) :

**Collège A** : Patrice CARO, Nicolas LE PAPE, Philippe MADELINE, Olivier MAQUAIRE, Boniface MBIH, Vincent MERLIN, Fabrice VALOGNES

**Collège B** : Muriel GILARDONE, Fabien GUILLOT, Candide LISSAK, Maxime MARIE, Stéphane VALOGNES

**Procurations** : Eva AZOULAY-GALLO à Stéphane VALOGNES  
Clémence CHRISTIN à Fabien GUILLOT  
Bruno DROUOT à Maxime MARIE

**Excusés** : Eva AZOULAY-GALLO, Clémence CHRISTIN, Bruno DROUOT, Jean-Marc FOURNIER

**Membre de droit avec voix consultative** : Nathalie BUREL, Jean-Sébastien PENTECOTE

**1– Services prévisionnels des enseignants et enseignants-chercheurs 2018-2019**

Nicolas Le Pape signale que la présentation des services prévisionnels des personnels enseignants de l'UFR aux membres du conseil est réalisée par l'actuelle équipe de direction pour la deuxième année consécutive. Les cinq directeurs des unités de recherche concernés par les enseignants dont le service est examiné ont été invités au conseil afin de recueillir leurs observations. Aucun directeur de laboratoire n'a émis ou transmis au directeur d'UFR d'avis particulier sur les services des enseignants-chercheurs de leur laboratoire.

Nicolas Le Pape rappelle que lors de la séance de septembre 2018, les membres du conseil ont validé le principe de réserver une enveloppe de 170 heqtd (sur les 900 attribuées à la composante au titre du référentiel) afin de revaloriser certaines tâches d'encadrement. Pour le suivi de mémoires (en M1 et en M2), il a été décidé d'accorder 2heqtd supplémentaires par mémoire soutenu. S'agissant du suivi d'études en M2, le référentiel de l'établissement prévoit 2heqtd pour l'encadrement de travaux d'études et de recherche. Le conseil d'UFR donne également son accord sur le principe de revaloriser les tâches d'encadrement d'études dans la limite de l'enveloppe dédiée à cet effet. Ces revalorisations seront prises en compte dans les services réalisés qui seront présentés lors du conseil du mois de juin prochain.

L'état des services prévisionnels, au regard du nombre d'heures complémentaires, montre la tension qui existe principalement sur les enseignements d'économie et de gestion. Ces deux disciplines ont comme caractéristique d'être proposées dans les maquettes de diplômes de nombreuses composantes (Droit, AES, Sciences, LVE...) ou Instituts (IAE) de l'établissement. Une discussion s'engage sur l'équilibre entre le temps dévolu à l'enseignement et le temps dévolu à la recherche lorsque le nombre d'heures complémentaires dans le service apparaît élevé. Cet équilibre est aussi affecté par un contexte où les enseignants-chercheurs sont aussi de plus en plus sollicités sur les tâches d'encadrement de diplômés ou de structures et que ces tâches sont de plus en plus lourdes et contraignantes. Certains membres du conseil considèrent qu'au-delà d'un certain seuil, les heures complémentaires sont injustifiables, se font au détriment de la qualité de l'enseignement, au détriment de la recherche et nuisent aux demandes de la composante de postes d'enseignants-chercheurs.

Fin de la séance à 16h05